



**Bulletin
Municipal.**
Melletay

Huneau

Beaurepaire

Le moulin

Année 2014

La Vallée

Le Cas Rouge

Le coudreau



La Tassette





Gidéennes, Gidéens

“ 30 ans ! Un anniversaire, les noces de perle entre le bulletin municipal et les gidéens.

C'est en 1984, que fut publié le premier bulletin pour informer les gidéens de la vie communale.

Les habitants qui les ont collectionnés, peuvent noter le développement progressif de notre commune rurale aux portes de l'agglomération orléanaise ambitieuse.

La croissance continuera avec la nouvelle équipe municipale en place depuis mars 2014, qui doit piloter dans un environnement de réformes administratives et de vie économique difficile.

À Gidy, le premier impact d'une réforme fut la mise en place des rythmes scolaires. Les parents d'élèves furent consultés par un vote, qui donna largement gagnant le vendredi après-midi, pour les Temps d'Activités Périscolaires, les fameux T.A.P.

Les mercredis récréatifs furent mis en place pour garder les enfants dont les parents ont des problèmes de garde pour cette demi-journée-là.

L'école sera un thème de réflexion : moderniser le site actuel ou construire un nouvel établissement au goût du jour et ambitieux.

A cela répondra la commission consultative qui sera à l'écoute de tous, pour définir le choix.

Nos associations, toujours dynamiques, auront leur représentant au sein de cette commission.

La vie associative s'est démarquée les 13 & 14 septembre 2014 lors de la fête du village, avec la participation de tous, encore une fois merci pour cette manifestation mémorable.

L'eau ce bien précieux qui alimente nos maisons, provient du nouveau forage situé à Cercottes au lieu-dit « La cave ». Elle est légèrement chlorée pour répondre aux normes.

L'eau rejetée de nos maisons rejoindra bientôt la nouvelle station d'épuration courant juillet 2015, avant de retourner dans le sol.

La plate-forme des déchets verts sera opérationnelle en 2015.

Gidy, village tranquille a vu une augmentation de vols courants en 2014. La sécurité est aussi l'affaire des gidéens. Il faut dissuader le voleur, et la dissuasion est la meilleure des armes.

Aidons-nous entre voisins et signalons notre absence, par exemple en laissant une lampe allumée...

2015 est là.

Aussi l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons bonne lecture et vous adressons ses meilleurs vœux.

”

Benoît PERDEREAU

Vie Municipale	3
Vie citoyenne	9
Nos finances	12
Patrimoine - Travaux	14
Nos enfants	15
Nos associations	17
Vie pratique	22

Photothèque : Mairie de GIDY - La République du Centre - Bruno Van de KERKHOVE - M. Dominique MARS (Photo aérienne)

Mise en page et impression : Imprimerie Prévost Offset - Saint Jean de la Ruelle (45)

Tirage : 900 exemplaires - Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2014

Janvier Les vœux du Maire

Le maire, les adjoints et les conseillers, ont présenté leurs vœux aux personnalités locales, civiles, militaires et associatives le 10 janvier 2014.

Un grand merci aux employés communaux, et en particulier à Véronique et Roland pour avoir mis l'ensemble des invités dans une ambiance forestière et de chasse. Cette mise en scène a été très appréciée par M. LOPES à l'occasion de ses adieux à la vie municipale.



Dons du sang des 16 Avril et 29 Octobre 2014



La salle MALVOVIERS est le point d'accueil et de collecte des dons de sang pour ces deux journées. Pour cette année 2014, 94 donneurs se sont présentés, 82 ont été prélevés dont 4 nouveaux donneurs. L'Etablissement français du Sang d'Orléans remercie les Gidéens qui offrent le meilleur d'eux-mêmes assidûment. Rendez-vous pris pour deux nouvelles collectes l'an prochain.

Commémoration des 19 mars - 8 mai 1945 / 11 Novembre 1918



La cérémonie du 19 mars s'est déroulée dans l'enceinte du cimetière sous l'autorité du maire, en présence des anciens combattants de GIDY, les amis de SARAN, CHEVILLY, ARTENAY, le souvenir français & M MALLET président des anciens combattants du Loiret. Les drapeaux étaient présents lors du dépôt de gerbe, dans une ambiance recueillie. L'ensemble de la manifestation a été animé par l'harmonie l'Espérance de GIDY qui a donné l'hymne national en présence d'une délégation des pompiers. Tous se sont retrouvés pour le vin d'honneur et la remise des médailles du 50^{ème} anniversaire de la Fédération nationale des anciens combattants



Les commémorations des 8 mai 1945 & 11 novembre 1918, ont été suivies par des nombreux participants. La lecture des communiqués ministériels et le recueillement étaient de rigueur. A l'issue, tous se sont retrouvés pour le vin d'honneur.



Elections municipales du 23 mars 2014



Les élections se sont déroulées sur un seul tour. Deux listes étaient en présence se voulant proches des Gidéens.

La modification de la loi quant à l'attribution des sièges en a accordé 15 pour la liste majoritaire et 4 pour la seconde. Le vendredi suivant le Conseil Municipal a été installé et le résultat est le suivant : Maire : Perdreau Benoît – 1^{er} adjoint : Van de Kerkhove B. – 2^e adjointe : Buisson A. – 3^e adjoint : Jourdain J-C. – 4^e adjointe : Chaubernard – Ardizzoli S. – 5^e adjoint : Victor P. Conseillers : Charles C – Friquet I. - Bourgeois M. – Mercier V. - Martin JL. – Jourdain C. – Denizet B. - Fouchet V. – Vacheron A. - Lopes A. – Chassaing B. – Perdreau O - Danic N.

Le Repas des anciens du 27 avril 2014



Le 27 avril 2014, la nouvelle municipalité a accueilli quelques 100 convives pour fêter leurs doyens. L'animation a été appréciée, et la soirée s'est terminée avec la promesse de se retrouver pour une journée spéciale : le centenaire de Mme HAMARD.



Le vide-grenier et la Fête de la Musique des 15 & 20 Juin 2014

Le **vide-grenier** s'est déroulé sur l'aire de Gerpinnes et les espaces verts environnants. La notoriété de cet événement est croissante, et les membres du comité des fêtes ne peuvent que s'en féliciter.

Quant à la **Fête de la Musique** le rendez vous du 20 Juin à partir de 19h30 a été honoré par un grand nombre de mélomanes et d'amoureux des soirées champêtres. Gidy s'en souvient encore.



Remise des dictionnaires - Ecole élémentaire le 28 Juin



Les dictionnaires ont été remis, comme à l'accoutumée, par le maire aux élèves qui partent pour le collège. La cérémonie a eu lieu sous le préau de l'école élémentaire, en présence de parents et des instituteurs.

Chants Chorale - 20 mai 2014 - Adieux de M & Mme Fauconnier



La soirée du 20 mai a été un véritable enchantement, face à un Gideum comble.

Bravo à Aurélie PERON pour sa capacité d'apprentissage du chant choral, aux enseignants, et aux enfants. Le départ de M & Mme FAUCONNIER s'est fait dans la discrétion après leurs nombreuses années de travail sur la commune.

14 Juillet

Cette manifestation que la commune de GIDY préserve, a rencontré un vif succès cette année encore.

La décoration de M. J. Ph PITOIS a été suivie des festivités et des jeux sur le parvis du Gideum. Ces bons moments populaires resteront dans nos mémoires.



La rentrée des écoles le 2 Septembre



Les enfants étaient au rendez-vous, les parents aussi avec de nouveaux enseignants.

Un parfum d'émotions et de nouveautés régnait dans les cours des écoles, au gré de l'appel où se mélangent les nouveaux arrivants et les vieux « routiers »...



Fêtes & film des 70 ans de la Libération de Gidy

Nous y étions tous, au presque à l'invite du Club des Années d'Or. Cette manifestation est tournée vers M. Lucien Bourgon, sa grandeur d'âme, son sens du devoir et son sacrifice pour les personnes maltraitées.

M Bourgon instituteur – secrétaire de mairie, durant les années de la seconde guerre mondiale, a su aider les gens de la résistance dans leur combat contre l'occupant, tout en restant au service des personnes inquiétées.

Assurément ceux qui ont conçu ce projet font œuvre de mémoire.

La participation des Gidéens à la journée du 13 septembre, soutient tous les acteurs de ce film en cours d'élaboration.



Fêtes des Croix de Moissons et du village



La journée a débuté par la messe en l'église St Sulpice, et s'est prolongée par le vin d'honneur suivi des festivités sur l'aire du Gideum.

Les « Essais » des engins militaires ont rappelé à certains des souvenirs, n'est-ce pas Marcel... Ces deux jours resteront un moment mémorable.

Enfin bravo à l'équipe du film pour la présentation des « rushes » du tournage de la veille.

La vie dans les services municipaux

Hélène MAUFRAIS agent administratif, nous a présenté son fils Louis.

Quant aux services municipaux, ils ont vu leurs personnels évoluer. Ne sont relatés que les mouvements de personnels ayant été embauchés, ou ayant quitté le service des collectivités territoriales, à savoir :

Départ : José Baudoin nous a quittés, pour une retraite bien méritée (arrivée : 1995)

Arrivées : Jessica MARQUEZ - Agent administratif
Marie Laure ROEKENS - Directrice de la halte-garderie



Pour assurer les services scolaires et périscolaires, cinq nouveaux postes ont été créés :

M. David MANTHO – Animateur. Mme Christelle CORBERY – Agent technique. Mme Jessica LABOUACHRA - Aide à l'enseignant. Mme Aurélie MEROSE - Agent technique et Mme Mélodie PETIT Animation Halte-Garderie en apprentissage.



Rencontre citoyenne 28 Juin 2014



Celle-ci a eu lieu au restaurant scolaire. Une cinquantaine de concitoyens ont alimenté de manière courtoise et interactive des échanges fructueux, concrets et pertinents.

Des actions consécutives verront le jour et elles sont en cours de mise en place, notamment quant à la sécurisation du croisement du « Coudreau » le passage supérieur du « Pont des Retrèves » au lieudit le « Portereau » (Rue du Pont), le reprofilage de trottoirs de sorte à permettre à certains de nos anciens de pouvoir encore circuler dans le village.

La fin de cette rencontre s'est faite autour du verre de l'amitié. La formule sera renouvelée.

Compte rendu synthétique des Conseils Municipaux considérés comme importants et significatifs

Séance du 26/11/2013

Attribution du marché de construction de la nouvelle station d'épuration à la société SOGEA pour la somme de 2 390 110 € ht.

Création d'un poste sous contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Mise en place d'une participation communale dans le cadre du financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents peuvent souscrire, conformément aux dispositions du décret 2011-1674 du 08/11/2011 ; le montant mensuel de la participation au titre de la santé est fixé à hauteur de cinq euros et à hauteur de dix euros au titre de la prévoyance.

Attribution de la compensation versée par la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine (CCBL) qui s'élève à 2 133 960 €, suite aux transferts financiers (dépenses d'entretien du gymnase, par exemple) et fiscaux (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, par exemple) liés aux transferts de compétences (gymnase, assainissement individuel, déchets ménagers, notamment).

Conventions de mise à disposition de personnel communal et de transfert de biens, suite au transfert de compétences à la CCBL.

Transfert de l'emprunt souscrit par délibération du 16 juillet 2008 par la Commune de 1.000.000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre Loire et la Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), au budget annexe de l'assainissement afin de contribuer partiellement au financement de la construction de la nouvelle station d'épuration. Le capital restant dû, qui n'est pas encore encaissé s'élève à la somme de 733 336 € et n'est pas affecté à ce jour à une opération d'investissement identifiée.

Délégation du Conseil au profit du Maire afin de procéder à une consultation auprès des partenaires financiers pour obtenir une offre de prêt et de signer le contrat de prêt correspondant, conformément aux possibilités prévues à l'article L. 2122-22 du CGCT et sous les conditions suivantes ; le montant du prêt est fixé à 250 K€ ; l'objet du prêt porte exclusivement sur la construction de la nouvelle station d'épuration ; la durée du prêt oscille entre 20 et 30 ans ; le taux fixe de l'emprunt ne pourra être supérieur à 5% (hors frais) ; le budget annexe de l'assainissement supportera directement cet emprunt.

Montant de la surtaxe fixée à 1.58 €/m³ pour les consommations d'eau usée à compter d'avril 2014 (au lieu de 1.50 €/m³).

Subventionnement du budget principal au budget annexe du service de l'assainissement à hauteur de 100 K€ dans le cadre du financement du coût de la nouvelle station d'épuration.

Alignement rue la mi-voie.

Séance du 13/01/2014

Ouverture d'une enquête publique du 10 janvier 2014 au 11 février 2014 concernant la demande de la société Hombert Industrie Sas en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, en régularisation administrative, des activités de travail mécanique dans son établissement implanté rue de Varennes au pôle 45 d'Ormes.

Avenants au contrat CAF portant intégration des actions financées d'une part, par la commune de Patay et d'autre part, par les actions supportées par la structure communautaire (CCBL).

Projet de nouveau plan d'exposition au bruit de l'aérodrome d'Orléans-Bricy, qui répond aux nouvelles dispositions règlementaires et des limites de l'urbanisation nécessaires pour ne pas exposer les populations nouvelles aux nuisances sonores générées par le développement de l'activité aérienne.

Refus du projet de nouveau découpage cantonal issu du projet du décret du 09/12/2013 par lequel la commune de Gidy ferait ainsi partie d'un territoire comprenant l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine, et l'ensemble des communes du canton de Meung s/Loire.

Vente d'un terrain - souche-sud ; parcelle viabilisée ZE 315 d'une superficie de 514 m² pour une valeur de 80 000 €.

Hostilité du projet de mise en place d'une aire de grands passages à destination des gens du voyage. L'emplacement envisagé se situe sur l'aire actuellement mise en concession au profit de Cofiroute (au sud du territoire), qui est susceptible d'accueillir deux cent caravanes.

Séance du 12/03/2014

Convention d'encadrement des temps d'activités périscolaires au titre de l'année scolaire 2014-2015 avec l'association Cigales & Grilons. Il s'agit de répondre aux obligations nées de la réforme des rythmes scolaires (loi Peillon). Le montant s'élève à la somme de 100 431.90 €.

Acquisition d'un bien immobilier situé au 53 rue du bourg à Gidy pour une valeur de 210 000 €.

Vote des comptes de gestion 2013, des comptes administratifs 2013 et des budgets primitifs 2014 des budgets principal et de l'assainissement.

Attribution des subventions aux associations 2014.

Mise à disposition de la salle de réunion du Gideum pour permettre à l'animatrice de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine un accueil régulier des assistantes maternelles.

Conventions de mise à disposition de personnel communal technique à la Communauté de communes.

Centre aéré : détermination des participations financières des familles.

Classe de mer : fixation des montants de la participation communale en fonction des ressources des parents d'élève.

Souscription d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts au titre du financement partiel de la construction de la nouvelle station d'épuration aux conditions suivantes : montant du capital emprunté : 250 K€ ; durée d'amortissement : 25 ans ; avec l'index retenue l'inflation.

Compte rendu synthétique des Conseils Municipaux considérés comme importants et significatifs

Séance du 14/04/2014

Désignation des élus dans les commissions municipales suite au renouvellement intégral du conseil municipal et des délégués aux syndicats intercommunaux.

Attribution des indemnités aux élus et délégations accordées au Maire.

Vote des taux 2014 de la fiscalité directe locale ; maintien des taux 2013.

Convention auprès du Centre de gestion pour bénéficier d'un service de remplacement et d'accompagnement.

Convention du Conseil Général du Loiret portant sur la promesse de vente de chemins ruraux à son profit dans le cadre de l'aménagement de la zone Nord de la zone d'activités économiques. Les emprises foncières sont valorisées à raison de 7 €/m², à savoir le chemin rural n°25 (2 348 m²) et une fraction de la parcelle R 170 (133 m²). Le montant total, indemnité de remploi incluse, s'élève à 18 235.35 €

Séance du 19/05/2014

Désignation de personnes éligibles au jury d'assises 2015.

Devis portant sur l'extension du réseau électrique nécessaire à son raccordement qui s'élève à la somme de 13 059.59 € ht.

Séance du 29/08/2014

Attribution du marché portant sur le programme de voirie 2014 à l'entreprise TPVL pour 121 766 € ht.

Modification du tableau des effectifs, suite à des ajustements de recrutements

Prise en charge par le Syndicat des eaux « Gidy-Cercottes-Huêtre » de 50 % du coût (salaire brut + charges patronales) de l'agent communal chargé du Secrétariat à compter du 1/1/2014.

Séance du 08/10/2014

Nouvelle école - étude géotechnique : l'offre de la société GEOTEC pour une valeur de 6 425 € ht (7 710 € ttc) a été retenue.

Dépôt de végétaux : acquisition d'un bungalow pour la somme de 2150.40 € ttc destiné à abriter les personnes chargées de surveiller les dépôts de déchets verts lors des périodes d'ouverture.

Alignement rue du cas rouge et rue de la caillardise.

Adhésion à une centrale d'achat dénommée APPROLYS créée par les conseils généraux du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loiret.

Réflexion sur la création d'une piste cyclable entre le bourg et le hameau de Beaupaire.

Séance du 23/06/2014

Désignation du nouveau prestataire « les Petits Gastronomes » chargé d'assurer la fourniture de repas dans le cadre de la restauration municipale, à compter de la rentrée scolaire 2014/15. Le prix par repas est arrêté à la somme de 2.32 €. Le contrat est d'un an renouvelable une fois.

Prix de la cantine – année scolaire 2014/2015 : 3.95 € pour un seul enfant ou le premier d'une famille, et 3.59 € pour les suivants d'une même famille, sachant que le prix de revient s'élève à 5.4 €

Mise en place d'un service d'animation dénommé « mercredis récréatifs » les mercredis après-midi (13h30-16h30) des jours d'école de l'année scolaire 2014/2015. Ces animations seront coordonnées par l'association « Cigales & Grillons » et assurées conjointement par du personnel communal ; prix fixé à 12 €/ mercredi.

L'application de la réforme des rythmes scolaires a conduit à ouvrir désormais la garderie périscolaire le mercredi matin et soir aux heures habituelles. Le coût s'élève à 1.92 € (+1%), correspondant d'ailleurs au coût de revient constaté l'année dernière.

Adoption de nouveaux règlements concernant la restauration municipale & la garderie périscolaire.

Lancement de plusieurs recrutements (réforme des rythmes scolaires, mouvements de personnel).

Renouvellement de l'adhésion au fonds unifié au logement piloté par le Conseil Général du Loiret.

Convention avec le Trésor public portant sur les conditions de recouvrement des produits communaux.

Désignation des membres de la commission municipale des impôts.

Demande de subvention auprès du Conseil général du Loiret au titre de l'éducation musicale dans les écoles.



Hommage à M Michel Perdereau

Michel Perdereau et Jacques SERVIER nous quittaient en avril dernier, à quelques jours l'un de l'autre. Michel Perdereau est arrivé à GIDY en 1952 pour exploiter les terres de Rouilly.

En 1983, il est élu maire de Gidy. Il assurera durant 18 années à la destinée de ce village qu'il aimait tant.

Fortement impliqué dans la ruralité, Michel a su imprimer à sa commune un élan de modernité, avec son « bon sens rural » que personne ne lui contestait.

Il a su créer et faire perdurer des liens de partenariat avec Jacques Servier qui implanta ses établissements dès juin 1964.

Au fil des ans, ces deux hommes ont permis de développer harmonieusement GIDY.

Par un savant dosage de modernité, au gré des leurs intérêts croisés, le village s'est vu doté d'équipements pour le bien-être de tous. La vision prééminente des deux hommes a été de conserver au village un aspect intimiste, rural tout en restant tourné vers l'avenir et la modernité.

En 2002 la construction du GIDEUM a concrétisé à la fois la volonté des deux hommes, mais aussi pour le meilleur des Gidéens, l'avènement d'une structure moderne, orienté vers l'avenir de la communauté. Aujourd'hui tous s'accordent à dire, que cet équipement est un avantage certain pour GIDY.

La municipalité et les Gidéens conserveront un souvenir de Michel Perdereau comme celui d'un homme ayant orienté la destinée du village, tout en restant dans la ruralité moderne.

Au delà des augures de « l'Agglo » qui lorgnent sur nos richesses et notre potentielle capacité foncière. Nous devons défendre nos intérêts et nos convictions au travers d'analyses et d'études argumentées.

Le sérieux et les certitudes de Michel Perdereau sont un vivier source de force et d'allant pour l'équipe municipale, à l'aube d'enjeux importants pour GIDY.

Bruno Van de Kerkhove – Délégué à la Communication.

Etat civil

Selon les bordereaux d'Etat civil de la commune de GIDY avec l'accord des familles.

Naissances

Khassie MEROSE, le 05/12/2013
 Gabin GUILLERY, le 06/12/2013
 Alexia MARTINS LOPES, le 06/12/2013
 Candice RAMIR, le 28/12/2013
 Tiago MARQUEZ, le 16/01/2014
 Kendjy KOEHLER, le 21/02/2014
 Margault FORGES, le 27/02/2014
 Charlotte LAPERLE, le 07/03/2014
 Clément FOULON, le 07/03/2014
 Lilou VALETTE, le 11/03/2014
 Jade BOUTROUX, le 14/04/2014
 Lana FOURMESSOL, le 18/04/2014
 Noam POUILLIN, le 18/04/2014
 Coleen WACHE, le 21/04/2014
 Ethan PATTIER, le 25/04/2014
 Yann CHABOSSEAU, le 02/05/2014
 Louane GONCALVES, le 04/05/2014
 Lana VALADARES, le 08/05/2014
 Matheis MALAPERT, le 02/07/2014
 Titouan CIMETIERE PERCEVEAU, le 03/07/2014
 Noëvan GEFFRAY, le 12/07/2014
 Mathis BOUCHER, le 31/07/2014
 Owen DABIRE, le 03/08/2014
 Adam NAKIB, le 19/08/2014
 Luca FERNANDEZ, le 28/08/2014
 Pierrick LE MEUR, le 01/09/2014

Mariages

Mme LEFEVRE Virginie et M. MACEDO Georges
 le 08/03/2014
 Mme GAGNOL Agnès et M. GARCIA Emmanuel
 le 19/04/2014
 Mme DOUCET Cécile et M. GOIN Antony
 le 07/06/2014
 Mme THIL Emeline et M. GONCALVES Anthony
 le 14/06/2014
 Mme BASCHOU Amélie et M. LAFAYE Jimmy
 le 30/08/2014
 Mme LEQUIVARD Annie et M. CADORET Joseph
 le 13/09/2014
 Mme PEAUGER Angélique et M. PINON Dominique
 le 20/09/2014
 M. RUA Jorge et M. DERAIME Thierry
 le 08/11/2014

Décès

M. VILLAIN Olivier le 17/01/2014
 M. CROIX Jacky le 30/01/2014
 M. TEULAT Denis le 19/02/2014
 Mme MARS – BOURGOIN Dominique le 28/02/2014
 Mme PENELOPE Franceline le 11/03/2014
 M. CAILLE Bruno le 19/03/2014
 Mme SOUGY – SIGURE Christiane le 09/07/2014
 Mme TUFFIER Elise le 30/07/2014
 Mme FIJALOWICZ – KRIL Catherine le 14/08/2014
 Mme VAN de KERKHOVE – GOIBEAUX Madeleine le 15/09/2014
 M. GOTTHOLD Bernard le 19/09/2014
 Mme PEAUGER-BICHOLAT Ernestine le 04/10/2014.

Gendarmerie



Messages de la Brigade d'Artenay / Patay

La communauté de brigades de gendarmerie de ARTENAY / PATAY vous conseille :

**COMMENT METTRE EN ÉCHEC LES CAMBRIOLEURS
COMMENT ÉVITER LES CAMBRIOLAGES ?**

Protégez votre domicile

Équipagez votre domicile pour dissuader les cambrioleurs : alarme, portes blindées, serrures renforcées, etc.

Évitez l'absence prolongée de votre domicile. Si vous devez partir, laissez un message sur votre téléphone portable ou votre ordinateur pour indiquer votre absence.

Évitez de laisser des objets de valeur à l'extérieur de votre domicile.

Évitez de laisser des objets de valeur à l'extérieur de votre domicile.

Évitez de laisser des objets de valeur à l'extérieur de votre domicile.

COMMUNIQUEZ LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GENDARMERIE D'ARTENAY / PATAY

La communauté de brigades de gendarmerie de ARTENAY / PATAY vous conseille :

En cas d'absence durable

- Aviez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relayer par une personne de confiance: une boîte à lettres dédoublant de plus révèle une longue absence.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répertoire téléphonique qui indiquera la durée de votre absence.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés: privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).
- Avant l'arrivée de la gendarmerie protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur: ne touchez à rien, aucun objet, porte ou fenêtre.
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.
- Declarez le vol à votre assureur.
- Le droit de plainte après un cambriolage est assorti. Il permet aux cellules cambriolées implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont équipées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se spécialisent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire: 0 892 705 705
- Opposition chèque: 0 892 58 32 08
- Téléphones portables volés:
 - SPF: 02 29
 - Orange: 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom: 0 800 29 10 00

ADHÉREZ A L'APPLICATION GRATUITE « STOP CAMBRIOLAGES »

Un gendarme spécialiste de la sûreté est à votre disposition au sein de votre brigade de gendarmerie. Demandez des conseils gratuits à votre « correspondant sûreté »

APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

Article rédigé avec la collaboration de la Gendarmerie Nationale

Sapeurs-pompiers



Le Centre de première Intervention de Gidy compte un effectif de 13 sapeurs-pompiers : 3 sous-officiers et 10 hommes du rang.

Du 1^{er} Janvier au 31 Octobre 2014, le C.P.I (Centre de Première Intervention) de Gidy a effectué 54 sorties : 2 accidents sur la voie publique, 1 feu E.R.P (Etablissement recevant du public), 1 feu de cheminée, 1 feu de V.L et 1 feu de broussailles, 33 secours à personne, 1 destruction d'insectes, 3 inondations, 4 renforts à Cercottes, 4 renforts à Patay, 1 renfort au C.S.P Orléans Nord & 2 départs annulés.

Matériels et Equipements

Dotation du SDIS : 2 radios numériques portatives supplémentaires.

Recrutement

Le Caporal-chef **Hervé JOYEUX de Chevilly** a intégré le C.P.I de Gidy le 1er Septembre 2014 en double appartenance.

Formation 2014

Les sapeurs-pompiers **Sébastien MAIGRE** et **Adrien RAIMBERT** ont suivi la formation PSE 2 (Premiers secours en équipe niveau 2).

Le caporal-chef **Alain JAMAIN** a suivi une formation Complément TOP/ Désincarcération.

Les Sapeurs **Jean-Pierre TEIXEIRA**, **Alexis LAROCHE**, **Sébastien MAIGRE**, **Adrien RAIMBERT** et **Coralie PLOTTON** ont suivi la formation Complément SAP.

Le Caporal **Jérémy DELAINE** a suivi une formation à la vérification périodique et à la maintenance des casques.

Récompense à la Sainte Barbe Sainte Cécile du 29/11/2014

Les sapeurs **Adrien RAIMBERT** et **Sébastien MAIGRE** ont reçu leur certificat de compétences d'équipier secouriste niveau 2 et le caporal **Jérémy DELAINE** le diplôme de vérification et maintenance des casques.

Lors de la Sainte Barbe départementale du 6 décembre 2014 à PITHIVIERS l'**adjudant Martial DUVALLET** a reçu l'insigne de chef de centre en reconnaissance de son investissement.

Le centre de première intervention de Gidy recrute. Prenez contact avec le chef de centre, l'**adjudant Martial DUVALLET** 139 Rue de la Caillardise au 02.38.75.42.33 ou 06.63.99.53.79.

POUR TOUT APPEL, COMPOSEZ LE 18 ou le 112.

Le centre de première urgence et d'intervention est sous l'autorité du Chef de centre L'adjudant Martial DUVALLET

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Comment demander mon recensement citoyen obligatoire ?

Un service permet de vous faire recenser, dans le cadre des obligations de service national.

Il est destiné aux citoyens français résidant en France et qui souhaitent réaliser en ligne leur recensement citoyen obligatoire.

- Numérisez vos pièces justificatives au format PDF Reportez-vous à la rubrique « Avant de commencer, préparez vos pièces justificatives » en bas de cette page
 - Connectez-vous sur mon.service-public.fr
 - Remplissez la démarche de recensement citoyen obligatoire
 - Joignez vos pièces justificatives numérisées
 - Envoyez votre demande en ligne et suivez l'avancement de votre dossier sur mon.service-public.fr
- Prévoyez environ **15 minutes** pour réaliser cette déclaration en ligne.

Dans quel cas utiliser ce service pour demander mon recensement ?

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Les Français non recensés lors de cette période peuvent **régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.**

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Votre commune fera parvenir votre attestation de recensement par voie postale, ou en version numérisée dans le porte-documents de votre compte mon.service-public.fr.

Pour accéder à l'impression de votre demande complétée, cela vous sera proposé à la dernière étape.

La commune est-elle partenaire du dispositif ?

L'envoi électronique de votre demande de recensement à la Mairie de GIDY n'est actuellement pas possible.

Cependant vous pouvez utiliser ce télé service pour compléter le formulaire de demande de recensement citoyen obligatoire qui, une fois imprimée (*) sur votre imprimante, doit **être déposé en personne à la mairie de votre domicile.**

Avant de commencer, préparez vos pièces justificatives

Pour réaliser cette démarche, vous devez accompagner votre demande des pièces justificatives numérisées au format PDF qui sont énumérées ci-dessous. Nous vous invitons à préparer leur numérisation avant de commencer la démarche. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche d'aide à la numérisation de documents.

- **Un justificatif d'identité**
- **Carte nationale d'identité française** en cours de validité (recto-verso)
- **Passeport** en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- **Le livret de famille**

Si vous souhaitez être exempté

- **fournir une carte d'invalidité** dans le cas où vous voudriez être exempté de participation à la journée défense et citoyenneté.

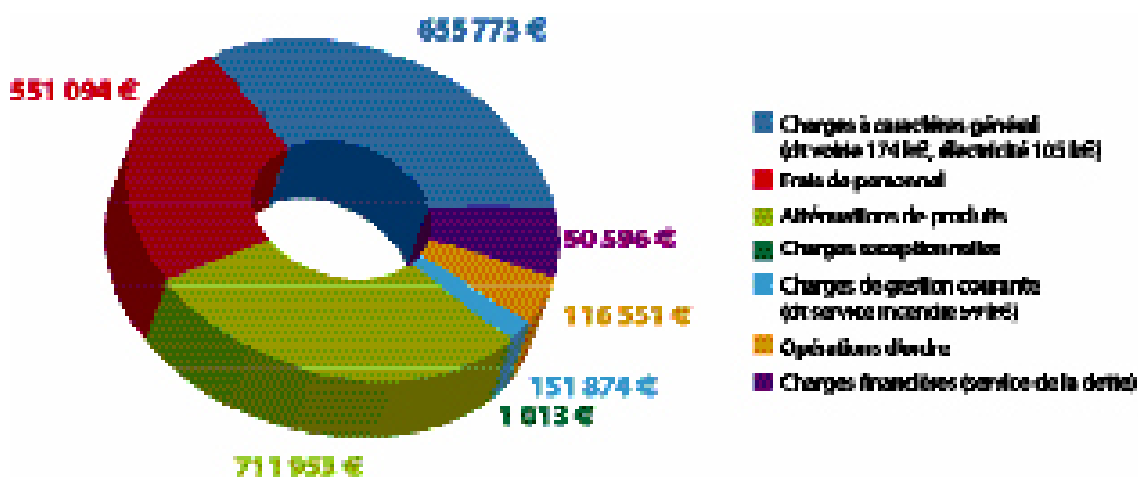
Compte Administratif 2014

PRÉAMBULE

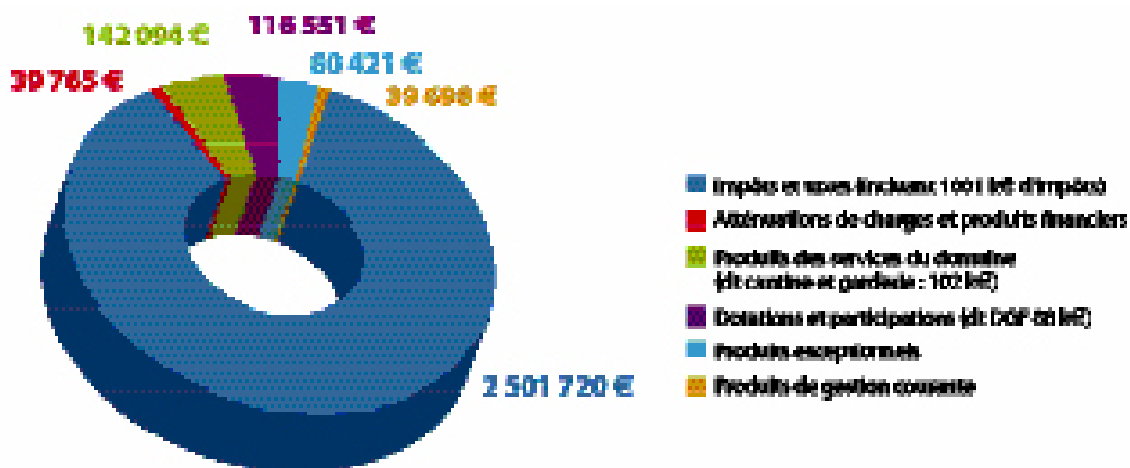
A contrario des années précédentes, où il vous était présenté le budget primitif (en fait la représentation des PREVISIONS faites le 12 Mars 2014 en séance du Conseil Municipal). Nous avons donc décidé de vous présenter les comptes réels en mettant en page le Compte administratif - arrêté PROVISoirement au 1^{er} Novembre 2014.

Annick Buisson - Déléguée aux Finances

Dépenses de Fonctionnement 2 238 854 euros



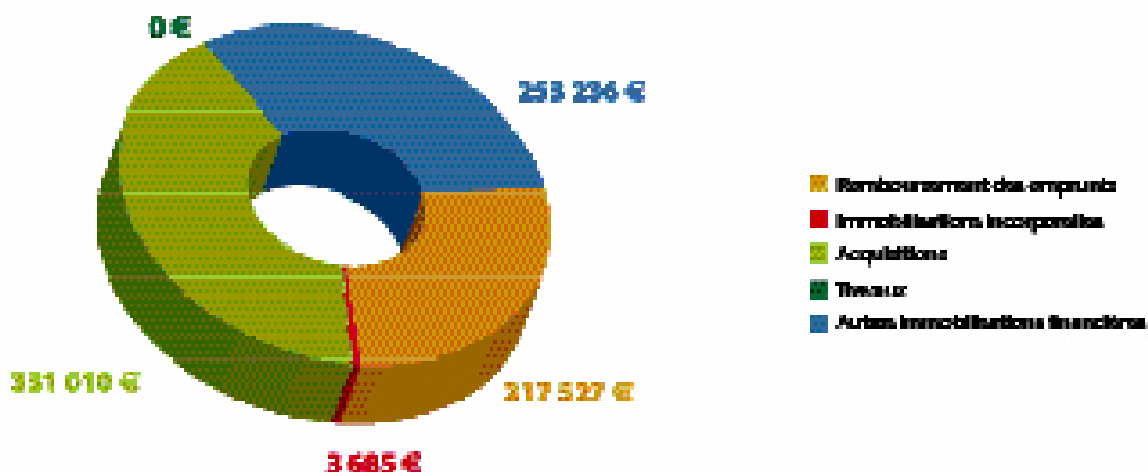
Recettes de Fonctionnement 2 923 166 euros



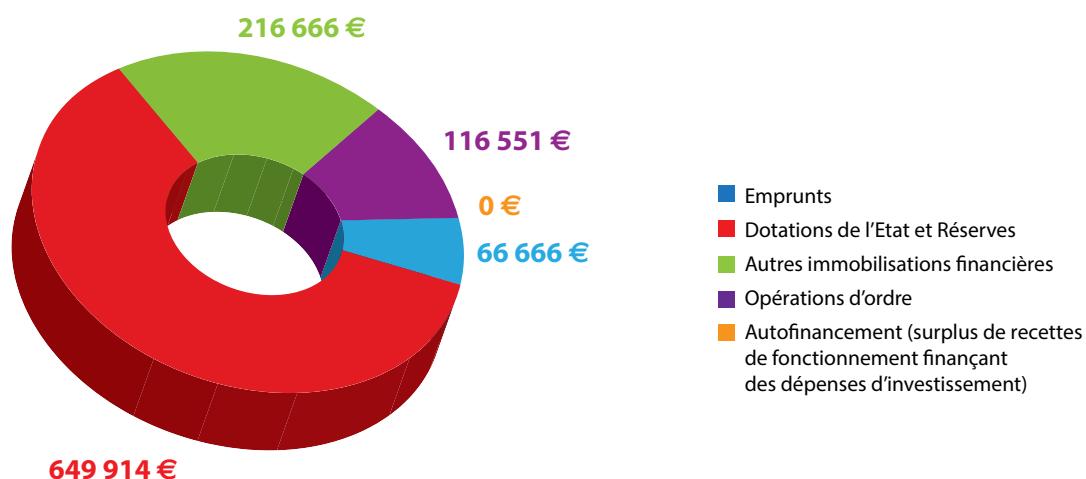
FISCALITE 2014

	BASES	TAUX	PRODUIT FISCAL
Taxe d'habitation (TH)	1 908 000 €	16,06%	306 425 €
Taxe foncier bâti (TFB)	5 253 000 €	12,44 %	653 473 €
Taxe foncier non bâti (TFNB)	87 600 €	47,18 %	41 330 €
Attribution de compensation versée par la Communauté de communes			1 389 658 €
Reversement à l'Etat			-691 309 €
TOTAL à percevoir en 2014			1 699 577 €

Dépenses d'Investissement 805 458 euros



Recettes d'Investissement 1 049 797 euros



Compte Administratif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur 2013	4 809 025 €
Résultat de l'exercice 2014	684 312 €
Résultat de clôture 2014	5 493 337 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur 2013	-565 076 €
Résultat de l'exercice 2014	244 339 €
Résultat de clôture 2014	-320 737 €
RESULTATS GLOBAUX	
Résultat antérieur 2013	4 243 949 €
Résultat de l'exercice 2014	928 651 €
Résultat de clôture 2014	5 172 600 €

Investissement - Patrimoine - Travaux

Voiries 2014

Des choix de modification du programme initial ont été arbitrés de sorte à tenir compte de l'avis ainsi que des constats en temps réel du bureau d'études, mais aussi de la perspective de transfert vers la communauté de commune.

Les travaux de voirie ont vu la remise en état du « tapis » de la route de Chevilly jusqu'au pont de l'A10, ainsi que celui de la rue de la Vallée dans sa partie finale en arrivant sur la rue de Malvoviers.

De plus petites interventions ont été menées de-ci de-là pour reprise des déformations en faisant des purges et réfections d'enrobés.

Il est prévu de continuer ces travaux en sécurisant l'aire de l'abribus de la rue du Bourg, et en remettant à niveau les dispositifs de signalisation routière sur le territoire de la commune.



Construction de la STEP



La station d'épuration des eaux polluées (STEP) se déroule selon le planning de travaux. Les ouvrages de maçonneries et de gros œuvre seront terminés avant les gelées. Au début de Janvier, les travaux de second œuvre seront mis en place au gré de la libération des maçonneries (Tuyaux, électricité, système de régulation et d'autocontrôle des eaux épurées).

Les bassins de décantation et de clarification sont quasi finis. Les deux aires qui recevront les rhizomes (épuration de l'eau écologique par les racines immergées) sont en cours des tests d'étanchéité. Il restera alors à SOGEA la finalisation du profilage de la lagune sur environ 200 m pour l'élimination et l'infiltration naturelle d'eaux assainies.

Station de Déchets Verts

Le bungalow d'accueil pour les personnes bénévoles est arrivé. Au stade actuel, il existe environ dix personnes volontaires pour assurer la gestion des dépôts. Les contacts sont en cours, pour gérer l'élimination des déchets verts (Benches – Chargement et transport vers le site de destruction).

La recherche du meilleur coût nécessite de finaliser toutes ces phases. Le principe d'accès est acquis, et exclusivement réservé aux habitants de la commune. Cela impliquera de passer par l'achat d'une carte à faire « tamponner » à chaque dépôt. Cette carte sera nominative, probante quant à la personne et son véhicule, et en relation avec l'installation privative du titulaire (contrôle possible).



Groupe Scolaire - Sondages géotechniques



La Société GEOTEC a terminé ses sondages, et il nous a été adressé le rapport des Essais et Tests dynamiques au début de Novembre. Cette prestation indispensable au préalable à toute construction, sera transmise à la commission consultative créée par le maire lors du conseil municipal du 19 novembre 2014.

Les écoles

L'école maternelle

La directrice Mme ROCHER – ARCHENAUT anime l'équipe enseignante composée de Mmes COUTIN – DOUDAT – LAMBERT. Elles accueillent chaque jour 118 enfants dont 54 en petite section, avec l'aide des personnels communaux (Mmes Katia FOURNIER – Isabelle GRENECHE - Nathalie GALINIER et Jessica LABOUACHRA).

Le comité de parents d'élèves qui représente les familles des enfants, est composé de Mmes PERICHET – PLANCHAT – BACHELLERIE – ESCH, assistées de trois suppléants.



L'école élémentaire



La directrice Mme GOUFFAULT-PINET anime l'équipe enseignante composée de Mmes FROMION – COUSIN et GAUDIN, ainsi que M. HOUZE et PAREY.

Ils ont sous leur responsabilité d'enseigner à 132 enfants (CP : 29 - CE1 : 26 – CE2 : 23 – mixtes CE1 & CM1 : 6 en CE1 et 21 en CM1 – CM2 : 27)

Le comité de parents d'élèves qui représente les familles est composé de 5 titulaires (Mme RACLOT – LAMBERT –NAUDET et M. JEULIN –ROCHER), assistés de 5 suppléants.

Melle Aurélie PERON est intervenante sur la part artistique en harmonie avec le contenu pédagogique.

Les T.A.P. (les Temps d'Activité Périscolaire)

Le TAP est un temps d'activités organisé et pris en charge sous la responsabilité de la commune en prolongement de la journée de classe. Les enseignants (Education nationale) n'ont pas d'implication contractuelle en regard des T.A.P.

Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. Ils nous ont été imposés par la loi sur la réforme du rythme scolaire, en totale indépendance avec le contexte pédagogique et scolaire.

Dès sa nomination, le maire a fait appel à Cigales et Grillons, déjà intervenant sur la commune. Cette structure spécialisée relevant d'une association loi de 1901, a mis en œuvre 5 personnes pour cela.

Sous la direction de Marie ROUSSY, ils proposent et créent des activités, pour lesquelles les associations de Gidy sont invitées à suggérer des thèmes d'ateliers. En complément pour minimiser les coûts, le maire a affecté des personnels sous contrat de sorte à compléter le cadre légal de ces activités. Il s'agit de Mme TILMANS déjà en poste, qui a été rejointe par les personnels sous contrat qui sont M. David MANTHO (animateur) Mme CORBERY – Mme MEROSE et Mme PETIT ainsi que les personnels affectés à la maternelle.



Centre de Loisirs et Classe de mer



Centre de Loisir

Il a permis d'accueillir sur la commune, une soixantaine d'enfants des communes de Gidy, Cercottes et Huêtre.

Le projet de ces vacances d'été était la découverte des quatre continents, et leurs contrées. Les enfants ont pu assister à des représentations thématiques variées, entre autre sur le Brésil (très apprécié pour ses danses et ses carnivals.)

Des visites, au cours des activités de plein air, avec des jeux collectifs ont permis de découvrir la commanderie d'Harville, le musée du cirque et de l'illusion. Merci à l'équipe Cigales et Grillons.

Classe de mer

Comme chaque année, des élèves de l'école élémentaire de Gidy sont partis en classe de mer. Cette année, le site de **Damgan (Morbihan)** fut le théâtre de l'apprentissage de nos vingt-huit « marins » de CM2.

Ils ont ainsi appris :

- à affronter l'océan à bord de catamarans.
- à découvrir le métier de paludier, les techniques de pêche
- à admirer de magnifiques paysages côtiers.



La Maison des Hirondelles - Halte Garderie



L'équipe avec Marie Laure Roekens

La Maison des Hirondelles dirigée par Marie Laure ROEKENS accueille toujours les enfants dès 3 mois.

Actuellement des places sont encore disponibles.

Isabelle, Mélodie et Annie « pouponnent » vos enfants avec douceur, chaleur et compétences dans une ambiance quasi familiale.

Voyez comme « Emmanuel, Camille, Louna, Yaël, et Léna... » rayonnent de joie... une vraie gageure pour s'inscrire !

Les Années d'or

Le club des années d'or vous propose diverses activités :

- **marche** le mardi
- **pétanque** le mercredi et le vendredi à 14 h, rue du Pont
- **belote et rummikub** le jeudi de 14 h à 18 h salle Malvoiers
- **scrabble** le jeudi 14h, salle des Hirondelles – bibliothèque
- **sorties diverses ou visites** tout au long de l'année.
- **Tournage** : « le film de Gidy » relatant les années 1935-1960 dont la projection est envisagée pour fin 2015.

Présidente : Thérèse DUPUIS
Trésorier : Louis PELLE



Basket



L'Amicale Gidy Basket compte plus de 120 licenciés de tout âge répartis sur plusieurs catégories. Cette saison, 10 équipes allant des baby (à partir de 4 ans) aux seniors se retrouvent sur le terrain autour d'une même passion: le basket!

A noter pour la saison passée, l'excellente performance de l'équipe des U11F qui a fini troisième du Loiret et a porté haut les couleurs de Gidy.

Depuis des années, deux événements majeurs ponctuent la saison : la fête du basket (13 juin 2015), parents et enfants s'affrontent lors de matchs amicaux. La journée se termine par l'assemblée générale et le repas de fin de saison.

L'arbre de Noël (12 décembre 2015) avec la présence exceptionnelle du Père Noël venant récompenser tous les licenciés.

Pour suivre leurs résultats, consultez le site internet du club <http://agb45.sportsregions.fr/>

Contacts :

Présidente : Audrey HACQUARD, 06 23 46 69 74
Secrétaire: Aurélie BOURENS-MEROSE, 06 51 17 79 53
Trésorière: Sandrine HATEAU@: gidy.basket@laposte.net

N'hésitez pas à venir supporter les équipes lors des matchs de championnat tous les samedis après-midi.

Comité d'Entente des Anciens Combattants

Les cérémonies de cette année 2014 ont été particulièrement suivies, à commencer par celle du 19 mars qui a vu le maire décorer les membres de notre association, concrétisant ainsi que le devoir de mémoire reste ancré dans notre village.

Président : Marcel LORPHELIN
02 38 75 35 49
LORPHELIN.MARCEL@NEUF.FR

Secrétaire : Michel RINNER
02 38 75 36 54
Trésorier Jean Claude LACOMBE
02 38 75 32 89



Comité des Fêtes

Didier DEBODT
Président du Comité des Fêtes
Tél 02 38 75 47 58



Chaque année, le Comité des Fêtes organise la boum des ados, le vide-grenier, la fête de la musique, et participe avec la Commission des Fêtes de la commune aux jeux du 14 juillet et à la Fête du Village.

Et surtout, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Si vous avez des idées ou juste l'envie de participer à la Vie du Village – venez nous rencontrer à l'occasion de notre Assemblée Générale le Jeudi 8 Janvier à 20h (salle à définir).

Détente Sportive



Comme l'année précédente, nous proposons de la gym douce le lundi matin, du fitness le lundi, mardi et jeudi soir, du yoga le lundi soir, de la country et de la zumba le mardi soir, et enfin le ki-disport pour les enfants le mercredi après-midi. Cette année également au programme un cours de piloxing pour les adolescents et les adultes le mercredi en fin d'après-midi.



Composition de l'équipe de l'association détente sportive de Gidy :
LISCIANDRA Catherine, présidente
HUET Marie-Catherine, trésorière
TILLAY Lisa, secrétaire
Contact : LISCIANDRA Catherine au 02.38.75.72.05
Mail : detentesportivegidy@hotmail.fr

Comme l'an passé, nous organisons un **bal country fin janvier** et notre rendez-vous annuel, la **marche des jonquilles**. De plus, nous avons participé au téléthon 2013 avec une démonstration de country, ce que nous avons renouvelé en cette année 2014.

Pour tous renseignements, contactez Mme Lisciandra, présidente de l'association au 02.38. 75.72.05

Familles Rurales



L'association vous a fidèlement proposé ses ateliers de Points Comptés – Tricot – Perles, Art floral, Scrabbooking, Tapisserie, Peinture sur Porcelaine, Initiation à l'aquarelle, Pergamano qui rencontrent toujours un franc succès.

Elle a également organisé une Bourse des Loisirs Créatifs, une sortie Théâtre à Paris (Je préfère que l'on reste amis – Michèle BERNIER) ; la visite de la biscuiterie BROSSARD ainsi que du château de Denainvillers, et pour finir le Cirque GRUSS à Saint Jean de Braye.

Les bénévoles des **Petits Explorateurs** ont continué à accueillir les parents et Assistantes maternelles avec leurs petits « bouts » de moins de 4 ans. Chaque MARDI (hors vacances scolaires) une quinzaine de « p'tites Bonnes femmes et p'tits Bonhommes » découvrent le partage avec les jeux mis à leur disposition. Devant le succès des PETITS EXPLORATEURS l'association continuera d'accueillir tout ce petit monde.

Présidente :
S. PICARD -02 38 75 30 93
carpisol@orange.fr

Vice-Présidente : S. BAUDIER
Resp. des PETITS Explorateurs
02 38 75 17 96



POUR 2015

Les ateliers seront reconduits, exceptés pour le Tricot. Un nouvel atelier Le KIRIGAMI verra le jour à partir de Janvier 2015 (découpage Pliage et mise en relief de carte) - **INSCRIVEZ-VOUS** nous vous attendons nombreux.

Un atelier récréatif enfants sera proposé dès MARS 2015, ainsi qu'une bourse Puériculture Jouets et Loisirs Créatifs qui aura lieu en Décembre.

Au cours de l'année, des sorties spectacles & visites seront au programme - Toutes informations vous seront données sur notre « Programme » distribué en début d'année 2015.

Football Club Boulay -Bricy - Gidy



Siège Complexe sportif Le Gidéum 45520 GIDY

Équipes engagées pour la saison 2014/2015

U7 : 2 équipes engagées sur les plateaux le samedi après-midi

U9 : 2 équipes engagées pour les matchs le samedi matin

U11 : 2 équipes pour les matchs le samedi après-midi

U13 : 2 équipes pour les matchs le samedi après-midi

Seniors : 2 équipes pour les matchs le dimanche après-midi

Futsal : 1 équipe de Futsal pour des matchs en semaine

Loisirs : 1 équipe matchs le vendredi soir

Nous vous présentons les membres et dirigeants du club pour la saison 2014/2015

Président : CROSNIER Laurent

Vice-Président : BECHARD Quentin

Secrétaire : DEVAUX Cédric

Secrétaire Adjoint : AUMOND Marie-Pierre

Trésorier : HURAUULT Bruno

Trésorier Adjoint : ROBILLARD Kevin

Animateur U7 : ESCH Romain

Animateur U9 : DERWEY Jérôme, BAUJOUAN Romain

Animateurs U11 : VAILLANT Thierry, CROSNIER Flavien

Animateur U13 : ESCH Matthias, CHIPOT Bruno, MICHOUX Stéphane

Seniors : AUMOND Thierry, BERTHEAU DAVID, PERIN Thomas

Seniors Futsal : JOLY Sylvain, GIRARD Frédéric, DEVAUX Cédric

Animateur vétérans : ASSELIN Olivier



LE MOT DU PRÉSIDENT :

Pour cette saison 2014/2015, j'espère qu'une des deux équipes seniors montera en 4^e division.

Pour les enfants, le fait de présenter deux équipes par catégorie jusqu'à U13 est encourageant pour les saisons à venir et ainsi pouvoir créer une école de football.

Je présente à tous les joueurs petits et grands et à leur famille tous mes vœux pour l'année 2015.

Pour toutes informations sur la vie du club, vous pouvez contacter :
Laurent CROSNIER au 02 38 61 45 23 ou DEVAUX Cédric au 06 86 56 45 07

FKEG Karatedo

F.K.E.O./F.K.E.G. FUNAKOSHI KARATEDO ECOLE ORLEANAIS

Le FKEO a été créé dans le seul et unique but de transmettre et de préserver la méthode du fondateur dans le souci de respecter sa philosophie et sa mémoire. Dans le développement de ses activités, le FKEO espère contribuer à un monde meilleur fait de respect, de tolérance et de fraternité.

Le KARATEDO est une méthode culturelle et non-sportive.

Le KARATEDO en quelques lignes...

Le KARATEDO n'est pas le KARATE.

Le KARATEDO est un ART CULTUREL pour le développement physique, mental et intérieur du pratiquant.

C'est aussi une école d'auto-défense technique poings/pieds pour cultiver l'harmonie, le bien-être et l'épanouissement.



Dans le KARATEDO, on ne s'entraîne pas, on pratique, c'est toute la différence. A l'entraînement, le physique et le mental sont soumis aux épreuves, l'intérieur est délaissé, oublié.

Lorsqu'on pratique, c'est l'intégrité de la personne qui est sollicitée. C'est de cette manière que le pratiquant finira par acquérir son harmonie, son bien-être et son épanouissement.

Le FKEO propose et donne à ses pratiquants les moyens nécessaires de développer leurs capacités et qualités physiques, leurs facultés et qualités morales et enfin leur maîtrise et paix intérieures.

La paix dans le monde n'est possible que si chaque individu est bien conscient que cela commence par la paix de chaque être humain avec lui-même.

Harmonie l'Espérance

Les 32 musiciens de l'harmonie l'Espérance participent aux cérémonies officielles ainsi qu'à la messe des Croix de moisson et celle de Ste Barbe Ste Cécile.

Sous la direction de Stéphane Brouard, l'harmonie présente un concert à Noël et au printemps.

En mai 2014, c'est à Saint Péravy la Colombe que l'Espérance a retrouvé les musiciens de « Jouons ensemble » pour le concert de clôture des « Lettres du Pays et ses Grandes Fertilités » organisé par les Fous de Bassan.

Président : Jean-Marie Riffault

Pour des renseignements
02.38.75.44.52 ou jean-marie.
riffault@orange.fr

Secrétaire : Françoise Baudrit

Trésorière : Nelly Girault

Lors du tournage du film sur la libération de Gidy, les musiciens ont joué quelques morceaux à l'arrivée des américains.



La Société de Chasse - GIDY

La chasse est **avant tout une démarche** envers la nature et le respect des espèces. Pour cela un Permis de Chasser est nécessaire.

Quel que soit le mode de chasse, le chasseur, pour pratiquer, doit être titulaire d'un permis de chasser en cours de validité qu'il doit porter sur lui.

Depuis 1976, l'obtention de ce permis est soumise à un examen organisé par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Les formations à cet examen, qui comprend épreuves théoriques et épreuves pratiques, sont dispensées par les fédérations Départementales de chasseurs.

Contrairement au permis de conduire ou au permis bateau, pour pouvoir chasser, le permis de chasser doit être revalidé auprès d'une fédération départementale des chasseurs (en ligne sur internet).

Le chasseur doit payer une redevance cynégétique (pour l'ONCFS) et une cotisation fédérale (pour la fédération départementale des chasseurs) ainsi qu'une cotisation particulière s'il chasse le grand gibier (selon départements).



Chasse en individuel
Coordonnées : 02 38 75 32 81
Contact au sein de l'association :
Jean-Jacques Beaugendre
(Responsable)

SLAM Sport Loisirs Association Mixte

Composition de l'équipe :

Président : M. HAQUET Sébastien,
6 Place de la Tour, 45 520 GIDY

Secrétaire : Mme PERRAUD Sylvie,
13 rue du Buisson, 45 520 GIDY

Trésorier : M. BUSSON Gwendal,
9 rue du Buisson, 45 520 GIDY

Membres du Comité Directeur :
Julien LAPERLE, Arnaud BEAUVIER

Informations téléphoniques :
Sébastien HAQUET : 06 99 28 14 21
Sylvie PERRAUD : 06 89 32 54 00

Informations Courriel et Site web :
sebhaquet@gmail.com
Facebook : Slam.gidy

Compte rendu des activités

SLAM, Sport Loisir Association Mixte, c'est le multisport adulte ! de 16 à 99 ans... Avec le soutien de l'Ufolep, tout au long de l'année, le lundi soir de 19h30 à 21h00, des disciplines diverses dans une ambiance conviviale :

- Des activités sportives connues comme le handball, le badminton, le basket, le futsal, l'ultimate, le volleyball mais aussi des découvertes comme le kinball, le floorball, le tchoukball, le base ball, le speedminton...
- Au programme renforcement musculaire, de la zumba, une séance tir (sarbacane, tir laser..)

Le SLAM c'est aussi des sorties :

- Bowling** en Janvier
- Urban training** en Juin ; découvrir Orléans en running
- Sortie extérieure** en Mai (canoé, vtt, paint ball...)
- Séance **pétanque apéro** en Juin

Laser Game en Novembre

Venez nous rejoindre chaque lundi soir de 19h30 à 21h00 et n'hésitez pas à naviguer sur le réseau social le plus connu pour nous trouver...

Projet

Le SLAM poursuit son développement à travers des investissements en matériel afin de proposer des nouveautés et des découvertes à nos licenciés. Toutes les séances sont encadrées par des animateurs bénévoles. La collaboration avec les associations de Gidy sera de nouveau à l'affiche en 2014-2015 avec :

- une séance Tennis de Table animée par l'ASTT Gidy
- deux séances en collaboration avec la Gym de Gidy où chacun propose une séance découverte à l'autre.



Amicale des Sapeurs Pompiers

Le 4 Octobre 2014

La traditionnelle journée de Fabrication du « Boudin noir à l'ancienne » s'est déroulée à la ferme de la Voilière. Cette année record battu, avec pratiquement 1 tonne de boudin réalisée avec autant d'oignons épluchés... dans les rires, les larmes et toujours la bonne humeur.

Le 15 Novembre 2014

C'est au gymnase du Gideum, que notre tournoi annuel de futsal s'est déroulé. Il réunissait huit équipes qui se sont disputées la victoire en toute sportivité. La journée s'est clôturée par un dîner dansant animé par l'orchestre MELODY autour duquel un grand nombre de convives s'est retrouvé. L'ensemble des membres de l'amicale se joint aux Vœux du Président, et aussi pour vous remercier de l'accueil que vous réserverez aux Sapeurs bénévoles lors de leur passage pour les calendriers.



Président :
Alain JAMAIN
Trésorier/Secrétaire :
Jean-Philippe PITOIS / Martial DUVALLET

T.A.G Théâtre Amateur de GIDY



L'année vient de se terminer avec succès pour notre troupe de théâtre amateur. Plus de 700 personnes sont venues assister à notre spectacle. Après quelques semaines de repos, nous reprendrons en décembre nos activités tous les mardis à 20h30.

Nous débuterons la saison 2015 par la recherche de notre prochaine pièce en fonction du nombre d'acteurs. La pièce sera jouée en octobre 2015. Vous pouvez nous rejoindre, en tant qu'acteur, nous aider dans la logistique et les décors, nous vous attendons !

BUREAU

Christine Naudet, présidente
Jean Jacques Poullain, trésorier
Sylvia Joyeux, secrétaire

Pour nous contacter : 06 22 38 01 94.

Tennis

Vous recherchez le plaisir de jouer à tous niveaux, le dépassement de soi, l'amitié et le respect d'autrui. Tout simplement les valeurs du sport que véhicule le tennis. Alors rejoignez-nous au TENNIS CLUB de GIDY pour la pratique d'un sport de loisir et de compétition. Nous vous proposons de nombreuses formules accessibles à toutes et tous.

Licenciés ou non, consultez notre site afin de mieux nous connaître, et n'hésitez surtout pas à nous contacter.
<http://asg.tennis.free.fr/php/index.php>

BUREAU / MEMBRES :

Président : Jean-Christophe Jourdain
Contact 06 95 96 38 27 - asg.tennis@gmail.com
Trésorier : Christophe Constant
Secrétaire : Valérie George



Tennis de Table



La section ASTG vous propose une activité sportive avec la pratique du tennis de table. Quel que soit votre niveau, nous vous proposons de venir taper la petite balle « jaune » dans la convivialité et la bonne humeur. Si vous le souhaitez, vous pourrez pratiquer notre sport en « Loisir ou Compétition » à tous niveaux par équipes ou individuels.

Pour les « Jeunes », un entraîneur encadre le créneau du mercredi après-midi de 16 à 18h.

Pour tous, entraînement libre les mercredis et jeudis soirs de 20 à 22h.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Président ASTG :
Jérémy DELAINE
06 72 03 85 64
astgidy@yahoo.fr



Comment se défendre lorsque l'on s'aperçoit d'une malfaçon ou d'un souci de paiement...

Règle d'or faites appel à nos Commerçants, Artisans ou Entrepreneurs, ils sont assurés, paient leurs charges sociales, et vous les retrouverez toujours pour vous répondre en cas de soucis, ou d'imprécisions.

Pour tous Travaux supérieurs à 150 € - La loi du 02 mars 1990 impose les précautions suivantes :
Faites respecter l'article L 121-17 du code de la consommation.

Vous devez à minima exiger de voir apparaître au niveau du devis :

- L'identité du professionnel et ses coordonnées (Nom - Adresse de l'entreprise, avec Numéro SIRET)
- Votre identité avec indication de votre nom, adresse, et surtout l'adresse du lieu de l'exécution des travaux,
- Le devis doit impérativement être établi en indiquant pour chaque ligne et chaque prestation : la ou les quantité(s) avec indication du prix unitaire et du prix total de la ligne,
- L'indication des frais de déplacements, de mise en décharge et/ou de destruction (dépose, démolitions ou enlèvement de produits polluants)
- La somme globale à payer en HORS TAXES et en TOUTES TAXES avec précision du Taux de T.V.A.
- La durée de validité de l'offre (devis) et l'indication du coût d'établissement du devis (même si c'est gratuit)
- L'indication des références des Assurances du Professionnel (Nom de l'assureur - Adresse Validité du contrat)
- A la remise du devis vous devez indiquer à la main ; la date, et écrire devis reçu avant exécution des travaux, suivi de votre signature.

Voilà, car souvent la hâte de concrétiser un projet, ne doit pas occulter la réalité du contexte dans lequel nous évoluons.

La GALERE qui pourrait suivre rend la vie impossible, laisse un sentiment de « gâchis » et la joie et les espoirs mis dans le projet en sont d'autant ternis ...

Contacts mairie

Mairie de Gidy - téléphone : 02 38 75 35 98 - fax : 02 38 75 37 30

courriel : accueil@mairiedegidy.fr

site internet: www.gidy.fr

Accueil du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

École maternelle : 02 38 75 41 10

École primaire : 02 38 75 35 95

Restaurant scolaire et garderie périscolaire : 02 38 75 34 64

Halte-garderie : 02 38 75 37 41

Cimetière

Concession trentenaire, renouvelable : 100 €

Concession cinquantenaire, renouvelable : 150 €

Concession perpétuelle : 1 500 €

Urne au colombarium trentenaire, renouvelable : 457 €

Cavurne (champ d'urnes) trentenaire, renouvelable : 457 €

La concession au titre d'un « carré enfant » suit le même régime que celui des concessions précitées.

Salles municipales

Gideum : 02 38 75 45 62 - Malvoviers : 02 38 75 37 41 - Hirondelles : 02 38 75 49 46

Malvoviers (salle, cuisine)

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	caution
196 pers. debout - 100 pers. à table			
Personnes de Gidy	300	100	600
Personnel des entreprises de Gidy	450	150	600
Personnes extérieures	600	200	600

Gideum (salle, hall, cuisine)

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	caution
288 pers. debout - 200 pers. à table			
Personnes de Gidy	460	150	900
Personnel des entreprises de Gidy	610	200	900
Personnes extérieures	915	305	900

Déchetteries

Horaires d'ouverture des déchetteries d'Artenay et Patay :

- lundi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h*
- jeudi 13 h à 17 h*
- vendredi 14 h à 17 h*
- samedi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

*18 h 30 en été

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont relevées le mardi après-midi. Sortir vos poubelles avant midi.

NB : si le lundi ou le mardi est un jour férié, les poubelles sont relevées le mercredi.

Des containers à verre sont à disposition au Coudreau, rue du Pont et au Gideum.

Un container à vêtements est situé au Coudreau.

Eau et assainissement

Pour la période de consommation du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont les suivants :

- eau : 0,85 € HT/m³
- assainissement : (**) 1,58 € HT/m³
- abonnement : (**) 7,57€ HT
- location compteur : (**) 13,00 € HT
- pollution* : 0,31€/m³
(consommation sur la période)
- modernisation des réseaux* : 0,19€/m³
(consommation sur la période)

* Montants fixés par l'agence de l'eau Loire Bretagne

** Ces tarifs sont sous réserve de délibération (après mis en page finale)

Encombrants

Collecte les :

- 9 mars 2015
- 16 juin 2015
- 14 septembre 2015
- 7 décembre 2015

Commerces ambulants

Tarif du Droit de Place : 53,40 € mensuel

Actuellement sur notre village :

Boucher le samedi matin devant la boulangerie.

Pizzas le mercredi soir place Lucien Bourgon.

Les entrepreneurs à votre service sur Gidy

Nos Artisans, Commerçants, Entrepreneurs
Adressez-vous à eux, ils dynamisent notre commune



PREGNANCE





Mairie de GIDY
Place Lucien BOURGON - 45520 GIDY

Le Bulletin municipal est une publication spécifique gratuite de la Mairie de Gidy ([Site internet http://www.gidy.fr](http://www.gidy.fr)) Téléphone 02 38 75 35 98
Horaires du **Lundi au Vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h15**. - Responsable de la Publication : **B. PERDEREAU** Maire - Délégation : **B. VAN de KERKHOVE**
Publication en collaboration avec le comité des adjoints **Annick BUISSON - JC JOURDAIN - Sophie ARRIZOLI CHAUBERNARD - Patrick VICTOR**
la commission Communication composée de **Ida FRIQUET - Alix VACHERON - Véronique MERCIER**,
ainsi que les personnels de la Mairie : **Jean DURRHEIMER - Marie MABILEAU - Hélène MAUFRAIS - Jessica MARQUEZ**
Tirage en 900 exemplaires - Décembre 2014 - Tirage sur Papier PEFC-FSC conforme aux exigences environnementales